

« 83.1. Chaque année, le conseil d'établissement évalue les résultats obtenus par l'école en ce qui a trait à la prévention et à la lutte contre l'intimidation et la violence. Un rapport sur l'évaluation doit être distribué aux parents, au personnel de l'école et à l'ombudsman des élèves. »

2023-2024

École :	École primaire Laurentienne	Communiqué au conseil d'administration	28 mai 2024
Principal / Directeur du centre :	Tammy Noble	Communiqué au Conseil des enseignants	22 mai 2024
		Communiqué aux parents	1er ^{juin} 2024
			28 mai 2024
	Présenté au directeur des services pédagogiques et au directeur général		

Priorités de l'ABAV

Selon le sondage Notre école, mené en octobre 2023, de nombreux élèves d'ACE ne se sentent pas en sécurité à l'école en raison des cas d'intimidation et de violence dont ils ont été témoins, mais auxquels ils n'ont pas participé directement. Notre priorité pour l'année scolaire 2023-2024 sera de mettre en place des efforts pour réduire l'intimidation et la violence à l'école et de mettre en place des mesures pour soutenir le bien-être mental des témoins et des passants afin de ne pas nuire à leur perception de la sécurité à l'école.

Mesures ou initiatives pour maintenir ou abandonner (mesures de prévention)

Pour maintenir :

- Clubs sociaux pour soutenir l'apprentissage social émotionnel et la résolution de conflits pour les élèves de la 1re à la 6e année.
- Activités parascolaires au déjeuner et après l'école par les enseignants participants
- Programme de leadership où les élèves plus âgés travaillent avec des élèves plus jeunes
- Club des petits déjeuners tous les jours, offert par les Clubs des petits déjeuners du Canada, appuyé par les enseignants, les élèves et les bénévoles pour réduire la faim à l'école
- Zones de régulation, et Chill Room pour soutenir la régulation émotionnelle sociale et les interactions saines des élèves, à la fois en classe et sur le terrain de jeu
- Intervention rapide en cas d'incidents d'intimidation ou de violence, par un technicien en éducation spécialisée, des superviseurs, des préposés ou des enseignants à midi, suivie d'une intervention réparatrice par le directeur avec rétroaction aux parents et aux enseignants pour assurer la réflexion et le rétablissement. réduire le nombre d'incidents et soutenir toutes les parties concernées.
- Communication accrue et mise en œuvre de stratégies avec le Service des transports et l'École secondaire régionale Laurentienne pour réduire les cas d'intimidation dans l'autobus scolaire.

Pour lâcher prise :

- Analyse des zones de conflit sur le terrain de jeu et redéfinition des zones de jeu afin que les règles soient claires et que la sécurité soit plus facilement assurée. (Peindre les lignes sur le terrain de soccer, mettre en œuvre le système de cartes rouges et jaunes)

Mesures et initiatives pour maintenir ou abandonner (violence sexuelle)

Mesures et initiatives à prendre

Pour élaborer :

- Augmentation des présentations scolaires de la SQ sur l'intimidation, la cyberintimidation, la violence et la violence de nature sexuelle pour les élèves de 6e année, Shine (enfants disparus) pour les élèves de 5e année et ateliers sur la cyberintimidation pour tous les élèves du cycle 3
- Perfectionnement professionnel des employés pour créer un environnement de jeu plus sain